"Convertissez-vous et croyez à l'Evangile"
(Marc 1,15)

PAROISSE
ST WANDRILLE

Arche d'Alliance

Numéro 284 - Février 2018 - 28ème année - Journal de la Paroisse Saint-Wandrille du Pecq

Editorial

Un cycle de catéchèses du Pape François sur la messe

Ce premier éditorial de l'année 2018 est une excellente occasion pour attirer l'attention sur le cycle de catéchèses que le Pape François a commencé en novembre dernier. Chaque mercredi, sauf pendant ses voyages (en Birmanie et au Bengladesh fin novembre et tout récemment au Chili et au Pérou), le Pape présente pas à pas le déroulement de la célébration eucharistique.

Au moment où j'écris ces lignes, il a déjà proposé sept catéchèses (on trouvera les liens vers ces textes sur le site de la paroisse ; les titres ci-dessous sont empruntés à l'agence Zenit) :

8 novembre :	Redécouvrir la beauté de la messe
15 novembre :	La messe, rencontre d'amour
22 novembre :	Aller à la messe c'est se rendre au calvaire
13 décembre :	La messe dominicale, au centre de la vie de l'Église
20 décembre :	Les rites d'introduction manifestent que nous sommes une communauté
3 janvier :	L'acte pénitentiel au début de la messe
10 janvier :	Le *Gloria* et le silence de la messe

Avec ces catéchèses nous dit le Pape, « je voudrais apporter une réponse à certaines questions importantes sur l'Eucharistie et la messe, pour redécouvrir, ou découvrir, comment à travers ce mystère de la foi resplendit l'amour de Dieu. » (8 novembre)

Les quatre premières catéchèses portaient sur la nature de la sainte messe, « la prière par excellence ». D'où l'importance du silence pour permettre le dialogue avec Jésus (15 novembre).

La messe est essentiellement le mémorial du mystère pascal du Christ : « la messe, c'est entrer dans cette passion, cette mort, cette résurrection et cette ascension de Jésus ; quand nous allons à la messe, c'est comme si nous allions au calvaire, la même chose. » (22 novembre).

Le Pape a aussi expliqué pourquoi nous avons absolument besoin d'aller à la messe le dimanche : « ce n'est qu'avec la grâce de Jésus, avec sa présence vivante en nous et parmi nous, que nous pouvons mettre en pratique son commandement, et être ainsi ses témoins crédibles. » (13 décembre).

À partir de la cinquième catéchèse, le Pape a commencé l'explication systématique du déroulement de la messe : la procession d'entrée, le geste des célébrants qui embrassent l'autel, le signe de la croix et la salutation initiale : « le Seigneur soit avec vous » (20 décembre). Le « Je confesse à Dieu » et la prière « Seigneur prends pitié » (3 janvier). Puis le *Gloria*, le temps de silence et la Collecte (10 janvier).

Ces brèves catéchèses peuvent nous accompagner, semaine après semaine, et renouveler efficacement notre manière de vivre la sainte messe. Avec les mots du Pape : « je voudrais redécouvrir avec vous la beauté qui se cache dans la célébration eucharistique et qui, une fois dévoilée, donne tout son sens à la vie de chaque personne. » (8 novembre).

Père Henri du Vignaux

Sainte Eugénie

Nous poursuivons la description des vitraux ornant notre église par celui représentant Sainte Eugénie, le deuxième éclairant le bas-côté gauche.

Le vitrail a été offert à l'église Saint Wandrille en 1869 par la famille Parissot, à la mémoire d'Eugénie Angélique Panier, épouse Parissot fils. Comme les autres vitraux de l'église, il est l'œuvre du peintre-verrier Ména.

Plusieurs Eugénie figurent dans le calendrier. Retenons en deux.

D'abord sainte Eugénie, vierge et martyre, née en 183 à Rome ou Alexandrie , décédée en 258 à Rome ; elle aurait fondé un monastère, en Egypte puis à Rome. Son culte, très ancien, doit sa popularité aux récits fabuleux de ses miracles, reproduits en de nombreuses langues. Jusqu'en 440, elle était fêtée le 25 décembre. C'est elle, tenant l'épée de son martyre, qu'a voulu représenter le peintre-verrier.

Bien plus près de nous, nous fêtons **le 7 février** Eugénie Smet, Bienheureuse Marie de la Providence (1825-1871), vierge. Née à Lille, Eugénie Smet est préoccupée dès sa jeunesse par le sort des âmes du purgatoire. En 1856, sur les conseils du Curé d'Ars, elle fonde à Paris la *Société des Auxiliaires du Purgatoire* (Sœurs Auxiliatrices), au sein de laquelle elle prend le nom de *Marie de la Providence*. Cette congrégation, de spiritualité ignatienne, se consacre notamment à la catéchèse et aux soins des malades ; très vite elle commence à essaimer à travers le monde ; ainsi en 1867 elle est appelée en Chine pour la mission.

Elle a été béatifiée par le pape Pie XII en 1957.

Aujourd'hui les Sœurs Auxiliatrices comptent environ 500 religieuses, en Europe, Asie, Afrique et aux Amériques.

H.C./B.L.

Le saint du mois

Saint Théophane Vénard (1829-1861)

Le jeune Théophane est né dans le diocèse de Poitiers dans une famille à la foi solide.

Sa vocation sacerdotale est précoce : à 18 ans, après plusieurs années de petit séminaire, il entre au grand séminaire de Poitiers où il affirme une vocation missionnaire qui lui fait rejoindre le séminaire des Missions Etrangères de Paris (MEP) en 1850 ; il est ordonné prêtre pour les missions en juin 1852 ; ses supérieurs le destinent à la Chine. En octobre, avec d'autres jeunes prêtres des MEP, il s'embarque à Anvers ; sept mois de traversée les mènent à Hong-Kong, plaque tournante des MEP en Chine. Après plus d'un an d'attente durant laquelle il s'efforce d'apprendre le chinois, il est affecté au Tonkin (sous l'autorité de l'empereur d'Annam) où l'on ne parle ni n'écrit le chinois, mais où l'Eglise locale, déjà ancienne, est persécutée à cette époque.

En 1854, après un mois de navigation, une jonque de contrebandiers chinois le débarque avec un autre prêtre en baie d'Along ; pris en charge par des guides chrétiens, ils rejoignent le diocèse de Vinh Tri et en même temps qu'il accomplit son ministère clandestin il apprend le vietnamien. Pendant six ans, malgré une santé fragile, il parcourt le diocèse, se cache, délivre les sacrements, renforce la foi de ses frères. Dénoncé, il est découvert et arrêté le 30 novembre 1860 et emprisonné à la citadelle de Hanoï ; interrogé, il répond calmement de sa foi ; l'un de ses gardiens se révèlent être chrétien clandestin. Condamné à mort par l'empereur, il est décapité le 2 février 1861 sur le bord du Fleuve Rouge ; le bourreau, ivre, s'y reprend à cinq fois ; selon la loi, sa tête est exposée pendant trois jours puis jetée au fleuve et son corps enterré sur le lieu du supplice. Son gardien fera rechercher sa tête qui sera retrouvée en aval par des pécheurs quelques jours plus tard ; son corps sera enlevé quelques mois après par des chrétiens et enterré dans son diocèse.

Tout au long de sa courte vie Théophane Vénard a écrit de nombreuses lettres, à sa famille, à ses condisciples et ses supérieurs des MEP, à ses amis ; après sa mort, la publication de ses lettres produisit une forte impression ; leur lecture par Thérèse de L'Enfant Jésus fit de lui son « saint » préféré et participa à faire d'elle la patronne des missions ; « ce sont mes pensées, mon âme ressemble à la sienne » écrivit-elle.

Béatifié en 1909, Il a été canonisé par Jean-Paul II en 1988 ; il était jusque là fêté le 2 février, jour de son martyre, mais il l'est dorénavant le 24 novembre avec 117 autres martyrs vietnamiens.

Son corps, ainsi que des objets lui ayant appartenu, sont conservés dans la crypte de la chapelle du séminaire des MEP, rue du Bac à Paris. Sa tête est restée dans une paroisse proche de Hanoï.

Source : site des Missions Etrangères de Paris.

Prier avec le Saint-Père

Non à la corruption

Pour que ceux qui ont un pouvoir matériel, politique ou spirituel ne glissent pas vers la corruption.

Journée de la vie consacrée

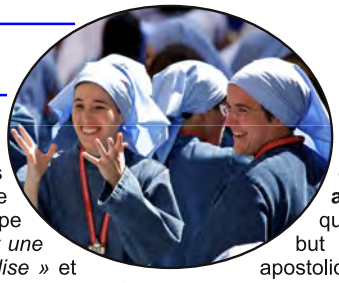

Quarante jours après la Nativité, Le 2 février, jour où l'on fête la Présentation du Seigneur au temple, l'Eglise célèbre aussi la Journée de la vie consacrée.

Mais, qu'entend-on par vie consacrée, quelles réalités recouvrent ces deux mots ?

D'une manière générale, il s'agit **de vies de femmes et d'hommes données à Dieu et aux hommes par amour du Seigneur Jésus.**

Comme le rappelle le code de droit canonique de 1983, la vie consacrée est *« la forme de vie stable par laquelle des fidèles (…) se donnent totalement à Dieu aimé par-dessus tout (…) pour la construction de l'Eglise et la salut du monde »* afin de parvenir *« à la perfection de la charité dans le service du Royaume de Dieu »* (canon 573), rien de moins !

Carmélites

En 1996, dans l'exhortation apostolique *Vita consecrata* le Pape Jean-Paul **II** soulignait *« le fondement évangélique de la vie consacrée est à chercher dans le rapport spécial que Jésus, au cours de son existence terrestre, établit avec certains de ses disciples, qu'il invita non seulement à accueillir le Royaume de Dieu dans leur vie, mais aussi à mettre leur existence au service de cette cause, en quittant tout et en imitant de près sa forme de vie »*. Ainsi, les personnes consacrées se distinguent-elles par la profession qu'elles font, via des vœux ou un autre engagement, des conseils évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Le Pape ajoutait que la vie consacrée *« est une partie intégrante de la vie de l'Eglise »* et que dans l'histoire de l'Eglise, la vie consacrée a connu de nombreuses formes *« mais sans changement de la nature d'un choix qui s'exprime dans le radicalisme du don de soi par amour du Seigneur Jésus »*.

Bénédictins de Landevennec

Un engagement aux multiples formes

La vie consacrée recoupe des réalités extrêmement diverses, héritage d'une histoire millénaire qui l'a vue s'adapter en permanence aux réalités du monde et de l'Eglise.

Le code de droit canonique distingue ainsi :

- **Les instituts de vie consacrée** qui regroupent d'une part les ***« instituts religieux »*** dont les membres font des vœux publics et solennels ; il s'agit notamment des ordres monastiques féminins et masculins (bénédictins, cisterciens,….) et des ordres qui exercent un apostolat « dans le monde » (dominicains, franciscains, jésuites….). L'autre partie rassemble les ***« instituts séculiers »*** dans lesquels les membres ne professent pas de vœux publics et où la vie commune ne s'impose pas ; c'est dans le monde que leurs membres se sanctifient et pratiquent l'apostolat selon la forme d'engagement prévu par les constitutions de leur institut. Leurs membres peuvent être prêtres (ex : institut du Prado) ou laïcs, hommes ou femmes.

Aux instituts de vie consacrée le code de droit canonique associe deux formes très anciennes de vie consacrée : la **vie érémitique** (ermites) et les **vierges consacrées.**

- Les **« sociétés de vie apostolique »** : qui poursuivent un but essentiellement apostolique (mission, prédication, enseignement, soins aux malades, service des pauvres,…) ; leurs membres ne prononcent pas de vœux publics ; chaque société précise dans ses constitutions les formes de vie adaptées à leur but.

- Les **« associations de fidèles »** dont le statut est assez souple pour s'appliquer aussi bien à des œuvres caritatives, à des mouvements d'apostolat des laïcs, à des communautés proches de la vie religieuse ou des associations de prêtres ; cela peut être la première étape vers les deux statuts précédents.

- Enfin, dans la foulée de Vatican **II**, de nouvelles formes de vie consacrée ont fait leur apparition, notamment au sein des communautés charismatiques (Emmanuel, Chemin-Neuf…) qui comptent elles aussi leurs propres consacrés ; leurs statuts sont divers : association de fidèles ou une nouvelle forme : « **la famille ecclésiale de vie consacrée »** à mi-chemin entre l'institut religieux et l'institut séculier (Béatitudes).

Prêtres de la Communauté de l'Emmanuel

En conclusion, quelques chiffres : dans le monde on compte 1 million de consacrés ; 75% des consacrés sont des femmes. En France on dénombre 16000 religieuses et 5000 religieux, dont 3000 prêtres.

B.L.

Sources : Encyclopédie THEO, journal La Croix, Conférence des évêques de France.

Messe de Noël des familles

Comme les années précédentes, la messe de Noël des familles a été précédée dans l'église d'un conte mimé autour de la Nativité du Seigneur, les gestes et attitudes des jeunes acteurs faisant écho à la narration par les lecteurs (adultes). La tendresse, la musique et même l'humour étaient au rendez-vous. Merci aux très jeunes comédiens et aux lecteurs et accompagnateurs.

Agenda de février

Pèlerinage diocésain à Lourdes

Le pèlerinage annuel du diocèse à Lourdes aura lieu du dimanche 22 au vendredi 27 avril.
Tous les détails et un bulletin d'inscription sont disponibles sur le site du diocèse (www.catholique78.fr) ou au service des pèlerinages (01 30 97 67 61) ou encore à la paroisse.

Le thème de cette année :

« Faites tout ce qu'il vous dira ».

ATTENTION : s'inscrire avant le 9 février.

Université de la vie, Alliance VITA

13ème édition de l'Université de la vie (cycle de formation en bioéthique d'Alliance VITA) sur le thème :

« QUE FAIRE DU TEMPS : défi bioéthique, défi d'écologie humaine ».

Après "Vivre dans son temps", "Etre présent", "Se donner le temps", dernière soirée de formation sur le thème

"Conserver et progresser"
lundi 5 février de 20h15 à 22h30.

Ouverte à tous, cette formation est en direct et en visioconférence depuis Paris dans 140 villes de France dont Chatou, Triel, Versailles... (site : www.universitedelavie.fr) et à l'étranger.

Vous pouvez vous y inscrire directement sur le site, nous vous attendons nombreux!

Les Topos du mercredi pour lycéens et étudiants

« Chrétiens au milieu du monde »

Prochaine rencontre avec
Marie-Gabrielle WINTENBERGER,
Conseillère à Thomas More Leadership Institute
le **7 février** à **19 h** au 38 rue de Paris.

ATTENTION : rencontre avancée au 7 février

Calendrier (Année liturgique B)

Janvier 2018

Dimanche 28	4e dimanche du temps ordinaire

Février 2018

Vendredi 2	Présentation du Seigneur Journée mondiale de la Vie Consacrée
Dimanche 4	5e dimanche du temps ordinaire
Dimanche 11	6e dimanche du temps ordinaire Journée mondiale des malades
Mercredi 14	Cendres Une seule messe à 19h30
Dimanche 18	1er dimanche de Carême
Jeudi 22	Chaire de St Pierre
Dimanche 25	2e dimanche de Carême

Mars 2018

Dimanche 4	3e dimanche de Carême

Informations paroissiales

VENTE EDITION DU TRIOMPHE

Les enfants du catéchisme et les servants de messe remercient les personnes qui ont participé à la vente de livres des éditions du Triomphe. L'avantage consenti pour cette vente par les éditions du Triomphe a permis d'acquérir de nouveaux ouvrages et d'enrichir les bibliothèques du catéchisme et celle des servants de messe.

M.L. de B.

SOLIDARITE PRISON

Les Amis de la Centrale de Poissy remercient les paroissiens de Saint Wandrille pour la générosité dont ils ont fait preuve lors de la collecte de chocolats et de friandises faite avant Noël.

Vos dons ajoutés à ceux qui ont été recueillis par ailleurs ont permis de donner à chaque détenu et à sa famille sa part de douceurs.

L'A.C.P.

Carnet paroissial

Ils nous ont quittés
William FOUCRY - Théo VIENNE
Paul GERMAIN - Yvette FLEURIEL
Antoine de BIGAULT de CAZANOVE
Liliane NERRANT
Micheline CHABERNAUD
Reine LESOT

Horaires des messes

Lundi au samedi :	**9h** (confessions possibles avant et après la messe)
Samedi soir :	**18h** (messe anticipée)
Dimanche :	**9h30** et **11h** (messes dominicales)

A l'église

Mardi :	20h30 : Groupe de prière du Buisson Ardent
Jeudi :	20h30 - 21h : Rosaire 21h - 22h : Adoration
Vendredi :	18h30 - 19h30 : Confessions
Samedi :	17h - 17h45 : Confessions
Dimanche :	18h : Chapelet pour les vocations

Préparation aux sacrements

Baptême des petits enfants : prendre rendez-vous 3 mois avant la date douhaitée.
Mariage : prendre rendez-vous avec M. le Curé 10 mois avant la date souhaitée.
Baptême et confirmation à tout âge de la vie : présentez-vous au presbytère.

Arche d'Alliance
Journal de la paroisse Saint-Wandrille
1, avenue du Pavillon de Sully - 78230 Le Pecq
Tél : 01 34 51 10 80
www.pswlepecq.fr
ISSN : 2117-5659 - Dépôt légal : à parution

Directeur de la publication : Bernard Labit
Ont contribué à ce numéro : Gérard Barreau, Marie-Laure de Becdelièvre, Henri Cholet, José Juanico, Bernard Labit, Marie-Josèphe Mirabel, Jacqueline et Pierre Pinchon, Domitille Scherrer, Père Henri du Vignaux.

Prochaine réunion de l'équipe de rédaction (ouverte à tous) : vendredi 23 février à 14h au presbytère.